



Invitation presse
Accréditation obligatoire

Point presse : Lancement du deuxième dispositif « éco-rénovons Paris » pour la rénovation énergétique des copropriétés privées

Mercredi 6 juillet à 11h30 – Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4^e)

Depuis l'adoption à l'unanimité en 2018 de son Plan Climat Air Énergie, la Ville de Paris a l'objectif d'atteindre la rénovation environnementale de 40 000 logements en copropriété par an dès 2030.

Principal consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre, le parc de logements doit s'adapter au changement climatique et se transformer pour lutter efficacement contre la précarité énergétique. Pour cela la Municipalité Parisienne a mis en place depuis 15 ans des dispositifs d'aides financières et d'accompagnements gratuits à l'attention des copropriétés.

Le dispositif « Eco-rénovons Paris » a été lancé en 2016 pour la rénovation du parc privé de logement. Il visait à encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé avec deux grands objectifs, réduire l'impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique. Ce premier plan a permis de faire bénéficier des aides à la rénovation énergétique plus de 22 150 logements du parc privé.

Pour mettre en place Eco-rénovons Paris 2, la Ville investit 58,9 millions d'euros dans la mandature 2020-2026. Et grâce à l'aide de l'Agence Parisienne du Climat, les copropriétaires seront accompagnés dans la rénovation thermique de leurs bâtiments. Ce dispositif leur permettra de mener des projets qui combinent baisse des consommations énergétiques, développement de la biodiversité, amélioration du cadre de vie, rafraîchissement et réduction de l'empreinte carbone.

A l'occasion de ce point presse, Jacques Baudrier et Dan Lert – accompagnés de Karine Bidart, directrice de l'Agence Parisienne du Climat - vous présenteront et détailleront

le dispositif « Eco-rénovons Paris 2 », nouveau plan de rénovation énergétique du parc privé de logements à Paris.

Personnalités participantes :

- Jacques Baudrier, adjoint à la maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.
- Dan Lert, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie.

Horaire et accès :

Mercredi 6 juillet à 11h30

Hôtel de Ville, 5 rue Lobau Paris 4e

Commenté [TA1]: Il faut qu'on précise le lieu exact de rdv

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr